

Prix Fondation Thierry Speeckaert 2025

Règlement

Secrétariat :

NTF asbl
Chaussée de Namur 47
5030 Gembloux
081 26 35 83
info@ntf.be
www.ntf.be



NTF asbl

Chaussée de Namur 47 5030 Gembloux | T +32 (0)81 26 35 83 | info@ntf.be | www.ntf.be
N° Ent : 0862.395.128 | RPM Liège | ING BE94 3101 8020 9114

1. Objet

Monsieur Thierry Speeckaert désire, par le biais de sa Fondation, soutenir les jeunes qui s'investissent pour reprendre et pérenniser un domaine familial, en décernant un prix annuel doté d'une enveloppe de 25 000 € qui pourra être répartie entre plusieurs lauréats.

Ce prix récompensera les projets innovants et durables qui permettent d'adapter leur patrimoine rural aux défis d'un environnement de plus en plus contraignant tout en maintenant le rôle de ciment familial et social de ces propriétés.

L'idée est donc de mettre en lumière et de récompenser le rôle de ces jeunes propriétaires en tant qu'entrepreneurs ruraux privés de Wallonie dont l'impact va bien au-delà de la gestion domaniale.

2. Conditions d'éligibilité des candidats

Le prix récompensera une ou plusieurs personnes physiques ou morales de droit privé.

Pour être éligibles, les candidats devront satisfaire aux conditions suivantes :

- Avoir moins de 50 ans
- Être propriétaire d'un domaine rural en Wallonie (ou gestionnaire d'un domaine rural en Wallonie en indivision)
- Être membre de l'asbl NTF-Propriétaires Ruraux de Wallonie

Par sa participation, tout candidat autorise expressément l'ASBL NTF à publier des informations et photos sur son projet dans tous ses canaux de communication, notamment le magazine Nature Terres et Forêts, le site internet ntf.be, les mails Flash Info et les réseaux sociaux utilisés par l'association.

3. Critères de sélection

Critère 1 : Investissement innovant dans un domaine familial pour le pérenniser.

La rentabilité économique (à plus ou moins court terme) est impérative.

Critère 2 : Impact familial et social

Décrire en quoi les liens familiaux sont renforcés par le projet. Quel impact a-t-il sur les liens sociaux élargis (villageois, promeneurs, visites, formation...)

Critère 3 : Impact environnemental

Décrire les éléments mis en place pour la préservation ou l'amélioration du biotope, du paysage, de la biodiversité...

Critère 4 : Réalisation et pérennité du projet

Décrire votre engagement personnel et l'état d'avancement du projet. Donner le suivi prévu et les critères de succès du projet.



4. Obligations du lauréat

En déposant sa candidature, le propriétaire s'engage, s'il est désigné comme lauréat à :

- Investir la somme reçue dans la poursuite de son projet
- Permettre à la Fondation Thierry Speeckaert une visite de la propriété lauréate dans les 3 ans suivant la remise du prix
- Présenter le résultat de son projet lors d'une conférence organisée par NTF, au plus tard 3 ans après avoir reçu le prix.

5. Jury

La Fondation Thierry Speeckaert désigne un jury indépendant. Celui-ci procède au choix du projet qu'il estime le plus novateur et bénéfique pour son territoire. Le jury soumet une proposition au Conseil d'administration de la Fondation qui désignera le ou la lauréat(e) retenu(e).

Les décisions de la Fondation qui ne doivent pas être motivées, sont souveraines et sans appel.

La représentation d'un dossier concernant le même objet que celui présenté précédemment ne sera recevable qu'au terme d'un délai minimum de **2 années**.

7. Procédure

Le règlement complet et le formulaire de candidature sont disponibles auprès de NTF (www.ntf.be/actualites/prix-de-la-fondation-thierry-speeckaert-2025-l-appel-candidatures-est-ouvert). Les dossiers doivent être remis sur support informatique par mail à info@ntf.be à l'attention de la Fondation Thierry Speeckaert pour le **30 novembre 2025**. La Fondation n'acceptera qu'un seul dossier par personne physique ou morale, ou association de fait.

8. Calendrier 2026

Le lauréat/la lauréate sera désigné(e) pour le **28 février 2026**. Son nom sera dévoilé lors d'un événement de remise du prix organisé durant le mois de mars 2026. Il sera éventuellement suivi d'une visite du site retenu.

